

Le chêne a de l'avenir

Force est de constater que l'offre de cette essence noble qu'est le chêne se raréfie alors que la demande mondiale de sciages de chêne et de bois de tonnellerie augmente. Cette tendance est-elle durable ? Pourquoi assistons-nous à une envolée actuelle des cours du chêne ? Faut-il investir dans une chênaie, indépendamment des aspects fiscaux ?

Autant de questions auxquelles nous tenterons de répondre dans cet article..

“

Depuis 2010, la production de sciages de chêne diminue lentement mais régulièrement.

Les récoltes sont donc en baisse. On constate en effet qu'il y a moins d'offres des forêts domaniales (55% du volume vendu). Parallèlement, une forte exportation de grumes vers la Chine fait monter les cours de cette essence. Dans ce contexte, la hausse des cours du chêne atteint 60 % depuis sur la période 2011/2016. Il dépasse en prix constant le maximum atteint en 2007.

La **tonnellerie** est quant à elle un moteur du dynamisme de la filière du chêne. Ainsi, les crus de chênes utilisés pour la fabrication des tonneaux et barriques sont très convoités par les professionnels lors des adjudications. La forêt domaniale de l'Allier et de Bertranges (58) entre autres, est une forêt qui fait rêver les experts en la matière. Les copeaux de chêne sont également prisés dans le domaine de la tonnellerie, ils apportent un goût boisé aux vins vieillies en cuve inox !

D'autre part, la reprise de la construction (hausse de 30 % des permis de construire en 2016) relance l'activité de la parqueterie et donc du sciage de chêne qui était, il est bon de le signaler, le bois du Roi Soleil ! Il faut dire que le savoir faire Français s'exporte bien : beaucoup de monuments historiques exigent le parquet de chêne, dont le château de Versailles.



Enfin, la stabilité face aux événements climatiques, la certification d'une bonne part de la forêt Française (label PEFC), le bilan carbone favorable de la filière chêne (scieries proches des forêts) et les difficultés environnementales que connaît l'exploitation du bois exotique sont autant de facteurs favorables au chêne rouvre et pédonculé. Du bois certifié, c'est l'assurance de bénéficier d'un produit de qualité.

DU GLAND AU TONNEAU

la dent du gibier l'épargne en général (le résineux est plus apprécié des cervidés), la régénération d'un peuplement nécessite une haute technicité et la patience sur le long terme...

La gestion d'une chênaie demande doigté et compétence : si



Aussi, s'entourer d'un expert forestier prend alors tout son sens. Son expérience et sa pratique : de la gestion à la commercialisation par appel d'offre, concrétisent la plus value au moment de la récolte (ventes de chênes débardés, classés et triés).

La connaissance de la filière aval, du bucheron au tonnelier, en passant par le scieur est un atout indéniable dans le travail de l'expert.

L'achat d'une forêt de chênes a tout d'un bon placement. Outre l'abattement de 75 % sur l'ISF et les droits de succession, l'exonération de taxe foncière de 50 ans (sur les plantations et régénération) donne l'échelle de temps. En effet, un bon chêne demande un siècle pour atteindre sa maturité...En forêt de Tronçais, l'ONF double ce temps, pour

atteindre la perfection de cernes d'accroissement fins et réguliers...

“

Les opportunités d'achat de chênaies sont rares, dénicher une pépite est toutefois possible !

Le premier critère à rechercher est la qualité des arbres : elle provient d'une station forestière adaptée, qui génère un bon cru de chêne. L'équilibre des classes d'âge est un critère important, on veillera aussi à la desserte de la forêt et une surface cohérente pour l'exploitation (10 hectares minimum).

Face à la raréfaction de l'offre de grumes de chêne, l'envolée des cours observée depuis l'automne 2015 n'est pas anecdotique. Une hausse régulière et stable est prévisible à moyen terme.

Peu sensible aux événements climatiques et la pression cynégétique, cette ressource de bois noble est rare au plan mondial. Ecologique, esthétique et pérenne, une belle chênaie, dans une bonne région est la pépite d'un patrimoine forestier.